



Abri chevaux 6x3

Robuste - Qualitatif - Durable



Un abri est indispensable dans la prairie pour vos chevaux

Ossature bois 145x45, bardage bois 22mm, Volige bois 22mm. Sapin d'origine du nord suédois à croissance lente pour une grande robustesse

Nos abris ont une esthétique naturelle propre à se fondre parfaitement dans votre environnement proche. Bénéficiez de 75 ans d'expérience de notre usine pour le bien être de vos chevaux

www.hejfrance.com

14 rue michel Strogoff 44240 La Chapelle sur Erdre

Votre bon de commande: Abri chevaux 6x3

MODE DE PAIEMENT		NATURE	EUROS	*DÉSIGNATION
Chèque bancaire		Fournitures* et montage	4 500,00 €	Livraison France métropolitaine (hors Corse) fourniture du bois (sapin suédois) pour l'ossature, le bardage, la volige, les angles, le cadre de l'ouverture, les rives, des clous, du papier goudron et de la peinture. Montages inclus.
A l'ordre de DOMUS		TOTAL TTC (TVA 20%)	5 400,00 €	
DATE :		Votre règlement sera encaissé à réception. La commande est alors active.		
Nom		ADRESSE FACTURATION		
Prénom		Mr & Md		
Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserves les conditions générales de vente et prés requis de ce document.		N°, rue		
Signature		CP, ville		

Informations complémentaires: Mail : n.glaux@hejfrance.com - Tel : 0607529402

Article 1 : OBJET La société DOMUS, SARL, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 502 554 878, dont le siège social est sis 14 rue Michel Strogoff – 44240 la Chapelle sur Erdre. DOMUS a pour activité de vendre des services d'aide à la réalisation de projet immobilier. Les présentes conditions générales de vente ou fourniture de services s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des services proposés à la vente par DOMUS. Le fait pour une personne physique ou morale de commander l'un de nos services emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Celles-ci prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions avant de passer commande des services, et accepter expressément et irrévocablement les termes énoncés ci-après. **Article 2 : CARACTERISTIQUES DES SERVICES VENDUS** DOMUS propose un catalogue de services, et plus généralement l'accompagnement à l'élaboration de projets immobilier pour des personnes physiques et ou morales. Ces services sont rédigés uniquement au regard du droit français, à l'exclusion de toutes législations étrangères ou dérogoires du droit commun. En aucun cas DOMUS ne pourra être tenu responsable des conséquences de l'utilisation inappropriée des services proposés ses soins. Pour tout commande de prestation d'assistance par DOMUS, à savoir l'établissement de tout document de services, le client sera seul responsable des conséquences dues à d'éventuelles informations erronées fournies par lui. Les services seront proposés sous différents formats (Word, RTF, PDF, Excel, html) reconnus par la majorité des logiciels de bureautique courants. Le client déclare expressément être capable de consulter ces formats de document. **Article 3 : ACCEPTATION DE LA COMMANDE** Le client doit obligatoirement prendre connaissance des conditions générales de vente avant la réalisation de son achat. A ce stade, la confirmation de l'acceptation des présentes conditions générales de vente s'effectue par la signature du document de vente « J'ai lu et j'accepte les conditions ». **Article 4 : PRIX** Les prix en vigueur sont exprimés en Euros, hors taxes (HT). Les prix, toutes taxes comprises (TTC) et/ou frais de gestion inclus, fixés lors de la commande, sont fermes et définitifs. La preuve du prix est consignée sur le bon de commande. **Article 5 : PAIEMENT ET SECURITE DES TRANSACTIONS** Le règlement des services s'effectue par chèque, à l'exclusion des espèces. 5.1- Paiement par chèque. Le chèque doit être établi à l'ordre de DOMUS et envoyé à l'adresse postale figurant sur le bon de commande avec la référence de la commande. La commande ne sera validée et le service proposé qu'à réception du règlement. **Article 6 : DELAI DE LIVRAISON** Les délais de livraison dépendent du type de service. La livraison du service n'est effectuée qu'à réception du règlement. DOMUS informe le client par courrier électronique que son paiement a bien été enregistré. Les services sont livrés par téléchargement dans leur format d'origine. Les productions issues des prestations d'assistance pourront être expédiées par voie postale dans un

délai raisonnable à compter de la réception du règlement. DOMUS informera le client par courrier électronique de l'expédition de la commande. **Article 7 : RETRACTATION** Les parties conviennent qu'aucun droit de rétractation ne saurait être applicable, l'exécution de la prestation immatérielle commençant quelques minutes ou heures après la réception du règlement, soit avant l'expiration d'un délai de rétractation de sept jours. Pour les prestations d'assistance, le client dispose d'un délai de sept jours à compter de l'acceptation de la commande pour se rétracter. Il devra retourner à ses frais tous documents en sa possession et cesser toute utilisation des services concernés. **Article 8 : RECLAMATION** Le client ne peut émettre de réclamation qu'au terme de la réception du service. Toute réclamation devra être adressée par voie de courrier électronique à contact@hejfrance.com, au plus tard dans les 48 heures à compter du fait générateur, sous peine de déchéance. Le client devra indiquer les motifs de la réclamation. Après examen, DOMUS se réserve le droit de rembourser le prix payé ou d'offrir l'équivalent du service. **Article 9 : DROITS D'UTILISATION DES SERVICES** Le client devient détenteur des droits d'utilisation du service à compter de son entier paiement et de la réception de sa commande. On entend par entier paiement, le fait pour DOMUS d'avoir effectivement encaissé les sommes dues. A défaut de règlement intégral, DOMUS est en droit d'exiger du client qu'il cesse toute utilisation des services concernés et la suppression immédiate de toute copie partielle ou complète, sous quelque forme que ce soit, desdits services. Les frais engagés par DOMUS pour s'assurer de la suppression des services et la cessation de leur utilisation seront à la charge du client, de même que les frais liés au recouvrement des sommes dues. **Article 10 : DROITS DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE** DOMUS consent au client une licence d'utilisation nominative et non exclusive du service. Cette licence comprend le droit d'utiliser ce service pour un usage strictement personnel, défini comme toute utilisation dans la sphère privée de l'utilisateur, à titre personnel et/ou professionnel. La licence d'utilisation est incessible. Toute reproduction ou représentation, en toute ou partie, à d'autres fins, et sur un quelconque support, est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité pénale du contrefacteur. L'ensemble des services proposés par DOMUS sont protégés par la législation sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Le client est informé qu'en achetant les services proposés par DOMUS, il accepte de se conformer aux présentes recommandations d'utilisation. **Article 11 : OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR** Le client s'engage à vérifier que son installation informatique (matériels et logiciels) lui permet l'accès, et plus généralement, l'utilisation des services de DOMUS. Il lui appartient de se procurer, d'exploiter et de maintenir les matériels informatiques, logiciels et autres équipements nécessaires à la mise en possession des services. Tous les frais inhérents sont à la charge exclusive du client. Pour télécharger les services de DOMUS, le client devra disposer sur son ordinateur de logiciels de visualisation de

documents au format PDF, de traitement de texte et de décompression. Le client est informé que pour le bon déroulement des opérations de téléchargement des services commandés, celui-ci doit fournir une adresse de courrier électronique fonctionnelle et durable. Le client est informé qu'il doit faire son affaire du bon fonctionnement de sa messagerie électronique et que DOMUS ne saurait être tenu responsable des conséquences des choix de niveau de sécurité retenus par le client pour protéger ou sécuriser sa messagerie électronique et de nature à empêcher de la contacter par cette voie. Il est interdit au client de faire du commerce de quelque manière que ce soit avec les services de DOMUS ou sur la base de produits élaborés grâce aux services de DOMUS. **Article 12 : GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITE** DOMUS garantit que ses services ont été conçus en conformité avec la législation en vigueur au moment de la publication des informations. Le client est informé par la fiche de présentation de la date du service et que seule cette date fait foi. En cas de malfaçon constatée lors de la prise de possession du service, le client devra le signaler à DOMUS par voie de courrier électronique dans les 48 heures ouvrées suivant la date de mise en possession, sous peine de ne pouvoir exiger de DOMUS les engagements indiqués ci-après. DOMUS procédera alors aux corrections nécessaires, à sa charge exclusive. DOMUS pourra fournir les services par courrier électronique en pièce jointe. La livraison sera effectuée. En cas d'impossibilité d'accéder aux services, du fait du client, DOMUS se réserve la possibilité, à son bon vouloir et s'il le juge nécessaire, de les lui fournir dans un format adapté par voie de courrier électronique en pièce jointe ou par voie postale, étant rappelé que le client a connaissance de devoir disposer du matériel informatique nécessaire pour l'obtention de la fourniture des prestations immatérielles. **Article 13 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES** Les informations demandées au client lors de l'enregistrement de ses coordonnées sont nécessaires au traitement de sa commande. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Il pourra exercer son droit par courrier ou par email. **Article 14 : RESILIATION- RESOLUTION** En cas de manquement au respect de l'une des obligations des présentes conditions générales, il pourra être mis fin au service ou à l'utilisation du Site après mise en demeure restée sans effet pendant un délai de sept jours. **Article 15 : DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES** Les conditions générales et/ou particulières de la commande sont interprétées conformément au droit français. La nullité de l'une des dispositions des présentes n'entraîne pas la nullité des conditions générales de vente elles-mêmes. En cas de litige, les tribunaux du siège social sont compétents. **Article 16 : REACTUALISATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE** DOMUS procédera à la réactualisation régulière des dispositions des présentes conditions générales de vente afin de prendre en compte les évolutions législatives et/ou techniques. Fait à La Chapelle sur Erdre, le 19 Février 2009